

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N.B. 13 juillet 1923

J. G. BOUCHER Rédacteur

Mme Desjardins

Return to

LES VOCATIONS INDUSTRIELLES

En septembre prochain aura lieu l'ouverture de la première école technique de la province dans la ville d'Edmundston. Une magnifique construction a été érigée pour recevoir les élèves. En plus des cours d'instruction élémentaire, modèle et supérieure, l'on donnera des cours techniques, c'est-à-dire, de mécanique, d'électricité, etc., et ceci en autant qu'il y aura d'élèves pour suivre ces cours.

La production industrielle se développe davantage chaque jour. Des milliers de bras sont nécessaires au fonctionnement des machines perfectionnées. Les mines, l'automobile, les installations électriques ont besoin d'experts dans les différents métiers. Il faut donc plus d'habileté et de connaissances chez l'ouvrier pour remplir les fonctions qu'on leur assigne ou qu'ils sollicitent. Ceci manque à notre pays et que l'on trouve dans bien des pays, est une plus grande compétence dans la sphère que l'on adopte. Le manque de capacité chez les ouvriers locaux, est la cause de l'emdes étrangers dans nos industries. Aux experts vont les meilleurs salaires et nous devons confesser notre inertie dans le développement de nos ressources intellectuelles, pour arriver aux hautes positions.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de développer nos talents et d'acquiescer cette compétence qui manque à notre population.

Nous croyons avantageux à cet effet de reproduire quelques passages d'un article de M. Buteau écrit dans l'Action catholique des 11 et 12 courant.

"On ne dit pas assez à notre jeunesse les promesses de cette carrière d'efforts; il importe pourtant d'arracher aux plaisirs banals, aux sports oisifs le plus d'unités possible et d'en constituer au plus tôt un bataillon de conquête. Il faudrait qu'au sein des familles d'ouvriers, de petits industriels on donna de bonne heure au garçon le goût de ces professions manuelles basées sur une instruction, une éducation si si accessibles aujourd'hui; vocations indépendantes et si nobles.

"Une vocation comme celle-là se fortifie aisément à l'aspect de tel voisin misérable parce que désordonné, paresseux; à la constatation du chômage plus fréquent et souvent inévitable pour le manœuvre; au rappel des succès de tel ou tel diplômé de l'école technique, dont les services, appréciés du patron sont retenus malgré les crises, les mortes saisons.

"AU surplus le père ne devrait pas manquer d'appuyer sur l'effort, les tâtonnements, les difficultés qu'il a rencontrées par suite d'un défaut d'expérience et surtout de connaissance. Il eut créé, puis développé sa petite industrie, s'il se fut trouvé plus sûr de ses ressources techniques; sa boutique eut connu un plus rapide succès; évité maints déboires. Et cela, c'est l'histoire de presque tous les industriels, des hommes de métier d'hier. Ouvrons le livre aux enfants, qu'ils en lisent les leçons pratiques, propres à améliorer leur sort et constituer peut-être leur plus précieux héritage."

LA FETE ACADIENNE DU 23 AOUT A GRAND'PRE

Moncton 10 — Le dévoilement de la statue Notre-Dame de l'Assomption dans l'église de Grand-Pré, le 23 août, sera l'occasion d'une belle et patriotique démonstration nationale pour laquelle de grands préparatifs ont déjà été commencés.

La fête sera sous le haut patronage de la Société Mutuelle l'Assomption; elle sera le signal d'une vigoureuse campagne de recrutement pour cette bienfaisante société malheureusement trop restreinte. Tous les assomptionnistes, tous les Acadiens, voudront prêter main-forte à ce noble mouvement en faveur d'une association nationale qui a opéré tant de bien au milieu d'eux et qui est évidemment destinée à jouer un rôle toujours de plus en plus important dans la vie de leur peuple, et assister en même temps à une démonstration qui promet de rester à jamais mémorable dans les annales de l'Acadie.

La statue sera dévoilée par des personnalités distinguées qui sont au premier rang de la société nationale acadienne.

UN DRAPEAU

Cette cérémonie sera suivie de la bénédiction d'un superbe drapeau acadien qui sera ensuite suspendu à la voûte de l'église où il restera pour témoigner de la survie de ce peuple acadien. Ce drapeau a été confectionné spécialement dans ce dessein par les dames de la succursale Jeanne d'Arc de Shédiac.

Le programme détaillé de cette célébration patriotique n'a pas encore été définitivement arrêté.

Cependant nous pouvons annoncer dès maintenant que la cérémonie religieuse sera digne de l'occasion et s'ouvrira par une messe pontificale suivie d'un sermon de circonstance prononcé par l'un des meilleurs orateurs sacrés des provinces maritimes.

UNE CROIX

Des discours seront prononcés par des membres influents de l'Assomption et autres orateurs.

Dans l'après-midi, les Acadiens iront prendre possession formelle de l'endroit où furent embarqués les Acadiens lorsqu'ils furent déportés de Grand-Pré. Cet endroit est situé à l'embouchure de la rivière Gaspereau. Une croix en pierre sera érigée sur ce terrain pour en marquer l'importance nationale et historique.

Tous les soirs seront pris pour assurer le confort des excursionnistes qui se rendront à Grand-Pré pour cette fête. Il y aura train d'excursion.

C'est grâce aux efforts des membres de la Société l'Assomption que cette statue de Notre-Dame de l'Assomption sera placée dans ce sont eux qui ont grévé les fonds nécessaires par la vente de portraits de l'église-souvenir et ceux de la statue.

L'Action Catholique.

Nomination Provinciale

L'hon. J. E. Michaud, membre du cabinet Veniot, vient d'être nommé membre de la Commission des Pouvoirs Electriques de la Province.

LE MADAWASKA

LES TIMBRES DE L'IMPOT

Les premiers changements dans les taxes, prévus par le dernier budget, seront en vigueur le 1er août.

Un dollar sera le maximum que l'on sera appelé à payer sur les chèques, les billets et les reçus des sommes d'argent payées par une personne à une banque ainsi que sur les mandats d'express, les chèques de voyageurs et les mandats-poste.

Après le 1er octobre, les timbres-poste ne serviront plus pour le paiement des taxes, on devra se servir de timbres du revenu seulement.

La taxe sur les reçus est perceptible sur les reçus donnés sur cartes-postales, lettres imprimées ou lettres ordinaires à partir du 1er août. Il est dit de plus dans la loi qu'un reçu sujet à la taxe ne peut servir de preuve dans une cause, sauf dans les causes criminelles, ni être utile pour aucun autre fin, s'il n'a pas été préalablement timbré.

Un Peu De Patriotisme

On nous apprend que les touristes, passant par Edmundston et se rendant à St. Jean ou autres villes du sud de la province, sont encouragés à passer par la route américaine. En plus d'être un manque de patriotisme, ces avis sont erronés. Les chemins sont beaucoup plus beaux sur le côté canadien. Le passage, les coups de soleil et toutes les beautés naturelles, sont incomparables.

Les touristes que l'on invite ainsi en erreur, se plaignent, à leur arrivée à St. Jean, que les gens d'Edmundston les aient fait passer par les routes de l'Oncle Sam.

Il faut donc immédiatement remédier à cet état de choses, d'abord par patriotisme et ensuite par intérêt pour nos compatriotes qui pourraient bénéficier du passage des touristes dans leur ville ou village, et en dernier lieu par franchise, les chemins canadiens étant beaucoup plus avantageux que ceux de l'autre côté des lignes.

Soyons patriotes, charitables et francs. Ceci pourra nous être rendu un jour.

Imposantes Funérailles

Samedi le 7 juillet dernier, avaient lieu dans l'église de St-Basile les funérailles de M. Elie Soucy, époux de Méthilde Cyr, décédé le 4 courant à l'âge de 66 ans. M. Soucy était un des plus et des mieux estimés paroissiens de St-Basile. Il était avantageusement connu dans tout le comté. La sépulture eut lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps et l'absoute furent faites par Mgr Dugal, curé de la paroisse. Le service fut chanté par le Rév. W. Cyr, vicaire à Bathurst et neveu du défunt, accompagné des Révérends A. Martin et Roberge, comme diacre et sous-diacre. Plusieurs prêtres assistaient au chœur.

Les porteurs étaient MM. Paul Clavette, Ubald Martin, Aimé Lavoie, Léville Fournier, Hormidas Bélanger, René Voisine et Denis Cyr. Messieurs Cléophas Fournier et Alfred B. Pelletier distribuer les cartes mortuaires pendant l'office.

Les choeurs de chant de Clair et de St-Basile se partagèrent la partie musicale, et exécutèrent de magnifiques morceaux.

Un grand nombre de bouquets spirituels, offrandes de messes et autres marques de sympathie furent reçus par la famille.

REELUS

L'assemblée annuelle du District d'école a eu lieu cette semaine. Une vingtaine de personnes y assistaient. Les mêmes officiers furent réélus pour une période de trois ans. Nos félicitations.

Le Premier Ministre N'a La Rumeur

Certains journaux de la province ont annoncé nous autres des élections provinciales dans le courant de l'automne prochain. L'hon. P. J. Veniot, premier ministre de la province, dément cette rumeur et ajoute que la date des prochaines élections lui est encore inconnue.

ON PARLE DE REPRESAILES

Les papetiers américains s'inquiètent de la menace que fait peser sur eux le projet de loi voté à la dernière session du parlement canadien pour prohiber l'exportation aux Etats-Unis du bois de pulpe provenant des domaines privés. On commence à parler de représailles américaines pour ce qui est de l'exportation du charbon américain au Canada par exemple. Toutefois, rien ne sera fait avant que le projet de loi ne soit entré en vigueur par la signature du gouverneur-général.

ST-FRANCOIS

Le pensionnat de St-Basile fermé depuis quelque temps a ramené dans leurs familles Mesdemoiselles Simone Nadeau, Céline Emond, Cecile Pettigrew, Annette Côté, et messieurs Docité Nadeau et Camille Côté.

Mlle. Marie Nadeau est de retour du pensionnat de St-Louis de Kent et Mlle. Marie St-On est de retour de Chatham pour les vacances. A tous nous souhaitons un gai repos.

Deux de nos jeunes filles ont passé leurs examens d'admission à l'école normale la semaine dernière; ce sont Mesdemoiselles Marie Nadeau et Annette Côté. Que de succès couronne leurs efforts, et qu'elles obtiennent le résultat désiré.

L'ouverture de la retraite, préparée par deux missionnaires Oblats, a eu lieu dimanche dernier. Le beau temps que nous avons eu depuis le commencement, a permis à une foule nombreuse d'assister aux exercices.

Mad. Vve François. Sirois de Limestone accompagnée de Mad. Henry Oakes sont en visite depuis quelques jours chez leurs parents de St-François.

Le Révérend Armand Levasseur de Fall River Mass., et M. Paul Levasseur d'Edmundston, étaient en visite chez Messieurs Félix P. Sirois et Alsimé Côté cette semaine.

SUITE D'ACCIDENTS

Un accident non moins terrible est celui qui est arrivé à un automobiliste américain cette semaine. L'individu dont on ignore le nom revenait du lac St-Agathe lorsque son automobile frappa un poteau et renversa. Le malheureux fut tué presque instantanément.

Un terrible accident est arrivé dans la paroisse de St-Jacques, cette semaine. Alors qu'ils étaient à abattre un arbre, M. Edouard Landry et son neveu Ephrem furent renversés sur le sol par la chute de celui-ci. M. Landry recut de si graves blessures qu'il est mort et son neveu souffre de nombreuses contusions qui ont nécessité son transport à l'hôpital.

Un employé du Témiscouata de Rivière du Loup, alors qu'il était à travailler au pont du ruisseau de quatre milles, fut projeté en bas du pont et mourut peu de temps après.

Aux Automobilistes !!
HOTEL IBERVILLE
En face du B. de Poste
RIVIERE DU LOUP, P.Q.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital Payé \$3,000,000.00
Fonds de Reserve et Profits Accumulés \$1,525,000.00

116 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces derniers examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de "ruiter" sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgois, gérant local.

Mutual Life Assurance Company of Canada Ltd.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE QUI PAYE LES PLUS HAUTS DIVIDENDES

LA MUTUAL LIFE est la seule compagnie d'assurances au Canada qui paie tous ses profits aux assurés, ceux-ci étant les seuls actionnaires.

Représentée par:
A. J. LEBLANC
gérant de district pour Madawaska, Kent et Victoria
EDMUNDSTON, N. B.

A VENDRE

PLUSIEURS AUTOMOBILES DE DEUXIEME MAIN DE DIFFERENTES MARQUES, ET EN TRES BONNES CONDITIONS. CES AUTOMOBILES SERONT VENDUES A TRES BAS PRIX ET AVEC DES TERMES FACILES. VENEZ LES VOIR.

D. M. MARTIN

Page Agricole



UN PEU DE TOUT

LE FUMIER DE FERME.

Il y a quelques jours, j'allais dans un train de voyageurs, avec un ancien maître, accomplir un peu d'agronomie pratique dans une paroisse. Comme vous vous y nous regardions les pousses jeunes et vert tendre des champs, et nous devions sur les futures richesses de la récolte qui commen-

Nous étions revenus à l'éternel chapitre qui est à la base de toute agriculture, au chapitre : production de la terre. Mon ancien maître me disait qu'il fallait ne rien garder de l'engrais, et qu'il valait mieux, en fin de compte, le charroyer immédiatement dans les champs en hiver, même l'épandre tout de suite, que de le laisser perdre en tas par de mauvais procédés.

Pendant que le train filait, voici ce que nous avons vu : un tas de fumier juché sur une élévation avec un "rigolet" conduisant à une citerne, (à un repos), à deux pas d'un ruisseau qui se déversait à deux pas encore dans une rivière.

Comme système pour la perte raisonnée des égouts de l'étable, c'est de tout premier ordre ; et les quelques gouttes de liquide qui demeurent dans la masse d'engrais solide ne doivent pas y rester avec l'assentiment de l'agriculteur.

Le plus grave est que cet agriculteur fait usage d'engrais chimique, qu'il paie de son argent, tandis qu'avec la même somme qu'il dépense chaque année, il pourrait installer derrière son étable un système pour le recueillir les richesses agricoles qu'il perd ainsi, volontairement.

UN TRAVERS.

C'est un travers à nous les canadiens français. Nous ressemblons bien en cela à nos pères selon le sang, ou si vous aimez mieux, aux Français, nos cousins. Nous aimons beaucoup l'originalité dans les moyens, et nous ne détournons pas de recourir à d'autres et belles méthodes, lorsque nous négligeons un peu chaque jour l'application des petites qui nous sauveraient d'embarras.

Pour les Français, la guerre a été là, pour démontrer qu'ils ont fait en deux ou trois ans de travail ce que les boches avaient projeté, fait, et mis en force pendant une vingtaine d'années. Pour nous, dans les questions agricoles, nous montrons le même esprit ; il nous plait infiniment d'entendre de gros rendements, et de moyens faciles de les obtenir.

Nous achetons facilement des avoines qui rendent plus de cent minots à l'arpent, les foins du Japon, et les engrais étrangers qui nous ont un petit volume "remettent" les terres de sable. Avec des engrais "couleux" nous ensemençons des terrains avec des graines "couleuses," et à la fin de l'annéon nous regretterons notre argent.

Au lieu de prendre à partie le tas de fumier qui renferme des richesses nous envoyons au ruisseau, et le crible qui contient dans ses flancs battants le secret des grosses récoltes de céréales, et le marchand honnête de graines fourragères qui nous fournira des trèfles, du mil, du dactyle, etc., nous aimons mieux aller plus vite, moins théoriquement.

C'est le secret de nos succès. LE REMEDE

Il faudrait d'abord combler le rigolet qui cour du tas d'engrais de ferme au ruisseau. A l'automne, mettre à la place du tas de fumier une couche absorbante, formée de détritus de toute sorte. Cela ne manque pas dans la ferme : un ménage bien compris des abords des bâtiments, des fonds de tasserres, etc., peut fournir une partie du nécessaire. La sciure de bois, les déchets de planer secs, voire même, les feuilles sèches, peuvent composer le reste de la couche absorbante.

Et le tas d'engrais grossira comme par enchantement.

L'addition de paille au fumier à seule fin de l'enrichir du purin, — qui sans litière serait en partie perdu, — est aussi une opération payante.

Bref, avec des soins, l'agriculteur qui le veut, peut facilement augmenter de cent pour cent la quantité d'engrais produite sur sa ferme. Ce qui, au cours des années qui suivent, signifie une augmentation quasi proportionnelle des récoltes.

Je ne vois pas bien comment une ferme peut progresser, si la culture des champs n'avance pas d'un pas chaque année par l'addition d'une quantité de fumier toujours grandissante. Je me demande également comment vouloir exploiter du bétail choisi, si les réserves alimentaires ne sont pas abondantes.

Egalement encore, comment compter sur une bonne saison de pâturages, si les prairies n'ont pas la vitalité.

L'engrais de ferme s'emploie partout, même dans les prairies, faites, s'il y en a trop pour l'employer ailleurs.

Que ce moyen ait l'air inoffensif, et peu rapide, c'est l'affaire de chacun de le croire, mais qu'il soit un moyen inefficace ou hors de la portée des gens, cela est inadmissible.

C'est un des seuls moyens d'augmenter les richesses des champs, sans qu'il en coûte des dépenses fortes ; et cette manière de procéder est de plus douée d'une sûreté qu'il faut lui reconnaître.

Car, on sait que pour avoir une récolte abondante, il faut beaucoup d'engrais.

Pourquoi pas prendre les moyens pour avoir beaucoup d'engrais, du moins, pour ne pas perdre les trois quarts de celui que l'on produit ? Si l'on tient absolument à orner nos actions de mots extraordinaires, nous mettrons ces choses en poésie, une fois qu'elles seront en pratique pour le bien de tout le monde.

Avec l'égouttement des terres, l'engraisement. Il semble que ces deux opérations ne sont pas ruineuses pour qui veut s'y prendre comme il doit.

L.-G. Fortin

Les gros profits sont obtenus par celui qui soigne ses porcs avec une ration économique et ripoude de 130 à 140 livres.

Immédiatement après le sevrage, au lieu de s'efforcer d'engraisir trop rapidement les petits porcs, on se contentera de les nourrir de manière à ce qu'ils développent leur charpente. Ceci est facile si on leur donne un pâturage de trèfle, luzerne, navette ou de grains mélangés. Le pâturage fournit presque une ration suffisante. Il suffira de donner un petit supplément de moulée quelconque avec du lait écrémé. L'orge moulu avec du lait écrémé, au pâturage de trèfle constitue une bonne ration jusqu'à l'engraisement.

L'exercice est bien nécessaire aux jeunes porcs qui en prendront suffisamment au pâtage. Si le pâturage était chose impossible, il faudrait au moins donner un enclos assez grand où l'on servira de l'herbe fraîche verte ou des légumes.

Dans tous les cas les fourrages succulents sont indispensables. Ils contribuent au maintien de la vigueur, facteur important dans la production d'une chair de haute qualité.

Au pâturage les porcs mangeront sans doute plus de grain que si on leur donne du fourrage vert dans un loge, par contre il serait difficile d'établir quelle est la plus avantageuse de ces deux méthodes. Toutefois les porcs se développeront probablement plus rapidement et seront plus vigoureux.

Pour soigner dans la loge, la navette est hautement recommandée. Semée en parcelles à courtes intervalles, elle fournit du fourrage vert pendant une longue période de temps. Elle doit être semée drue afin de donner un fourrage plus tendre.

L'ENGRAIS CHIMIQUE

COMMENT FAIRE UN CHOIX JUDICIEUX

Nous avons vu précédemment que pour retirer profit de l'emploi de l'engrais chimique, il fallait résoudre trois conditions essentielles, savoir :

Connaître suffisamment les besoins du sol ;

Choisir un engrais qui fournira ce dont le sol a besoin ;

Payer cet engrais un prix raisonnable.

Nous avons vu aussi que les cultivateurs avaient à leur disposition tous les moyens de résoudre convenablement ces trois conditions sans qu'il ne leur en coûte autre chose que des demandes de renseignements et leur bonne coopération avec ceux qui sont réellement qualifiés pour les aider.

Pour pousser plus loin cette étude il convient d'examiner maintenant ce qu'il y a à considérer dans un engrais chimique pour connaître sa valeur et quelles garanties les cultivateurs devraient exiger en achetant un engrais pour être sûr d'avoir une marchandise de bonne qualité.

Pour bien choisir un engrais chimique il faut se baser non pas précisément sur le nom de cet engrais ; non pas sur sa ressemblance plus ou moins réelle avec celui qu'un ami a acheté ; pas davantage sur les dires du vendeur mais bien et uniquement sur son analyse chimique.

Les engrais chimiques fournissent de l'azote, de l'acide phosphorique ou de la potasse suivant leur nature. Pour connaître leur valeur fertilisante il faut savoir quel pourcentage ils fournissent de ces

AUX ELEVEURS DE PORCS

Circulaire No. 4 Préparée par J. J. Gauthier B. S. A., sur recommandation du Code de propagation du porc à bacon.

Pour arriver à produire un porc qui commandera un prix élevé à l'automne, il faut bien se rappeler que le marché exige : un porc âgé d'à peu près 6 mois, pesant de 180 à 220 lbs. (poids vif) portant une couche uniforme de graisse d'à peu près 1 pouce à 1 1/2 pouce. si le porc est de type convenable, il est possible de produire un sucapable le satisfaire à ces exigences.

LE FLEAU A COMBATTRE

"Il va falloir que ceux qui se lancent en campagne pour arrêter l'émigration de nos vers les villes se décident une bonne fois à se rendre compte de la véritable situation des ouvriers des villes."

"Si jamais il se donnaient cette peine nécessaire, on ne les entendrait plus dire que les salaires et les heures de travail des villes sont en réalité attirant ; mais plutôt que la situation des ouvriers des villes est bien pitoyable et surtout, pas enviable. Etant donné le faux mirage depuis trop longtemps distribué à la population des campagnes touchant la vie des villes, il semblerait que tous ceux qui ont à cœur le maintien des cultivateurs sur leurs terres, ceux qui ont à cœur le maintien des cultivateurs sur leurs terres, ceux qui ont à prêcher par la parole ou par les écrits, devraient se livrer au travail nécessaire de renseigner les campagnards, non pas sur un bien être créé de toute pièce, mais sur une misère véreuse, douze mois par année par une grosse partie de la population ouvrière, des villes.

(suite à la page 5)

éléments. Peu importe le nom plus ou moins significatif qu'ils portent, ce qui nous renseigne sur leur valeur c'est leur plus ou moins grande richesse en éléments utiles. Ceci est le plus important à considérer.

Dans l'analyse chimique d'un engrais il ne suffit pas de connaître le pourcentage total de l'élément ou des éléments de fertilité qu'il contient ; il faut savoir surtout quelle proportion de ces éléments est utilisable par les plantes, c'est-à-dire, quelle est la proportion "assimilable."

En examinant une analyse il faut considérer le p. c. assimilable d'éléments fertilisants. C'est cette partie qui pourra avoir un effet sensible sur la végétation. Le pourcentage total représente ce que l'on a pu dissoudre de l'engrais au moyen de réactifs chimiques puissants tandis que la portion assimilable représente ce qui a été obtenu par des dissolvants doux à peu près égale à celle de l'eau du sol. Quand le p. c. des éléments assimilables n'est pas indiqué dans une analyse il y a tout lieu de croire que cette abstinence est faite à cause de la trop grande pauvreté de l'engrais sous ce rapport et qu'il vaut mieux ne pas l'indiquer. Ce qu'il y a de certain c'est que ceux qui achètent un tel engrais l'achètent à leurs risques et sans savoir quelle est sa valeur réelle.

Quand les cultivateurs ont choisi un engrais chimique en se basant sur son analyse, quand ils ont examiné le pourcentage d'éléments assimilables, ils devraient ensuite faire indiquer et garantir sur leur commande cette quantité assimilable, puis quand la marchandise est livrée, s'ils le désirent ils peuvent faire prélever un échantillon pour l'analyse officielle et payer l'engrais sur réception du certificat d'analyse. Ils auraient ainsi toutes les garanties nécessaires pour être sûrs que la marchandise est bien conforme à ce qu'ils ont acheté. Il existe une loi pour les engrais chimiques ; elle fait pour protéger les cultivateurs et le commerce honnête contre l'exploitation frauduleuse. Sachons utiliser cette loi de la meilleure façon.

J. L. Ferland inspecteur Bureau de la Division Fédérale des Semences, Québec.

<p>Compétence Efficacité</p>	<p>Qualité Confiance</p>
----------------------------------	------------------------------

ORANGEADE LEMONADE GRAPEADE.

Les trois bons désaltérants que nous offrons.

La vraie Orangeade et lemonade, faite de fruit frais et juteux, est délicieuse, nourrissante et renforcissante, bien supérieure à tous les substituts préparés.

Essayez notre EGG ORANGEADE fait de fruit frais. Vous en voudrez certainement d'autres. Ces trois désaltérants sont les meilleurs, qui donnent le plus de satisfaction et insurpassables à nulle part.

STEVENS BROS.

LES PHARMACIENS DE CONFIANCE
Edmundston

<p>Notre devise Les meilleures drogues</p>	<p>Votre désir les plus bas prix</p>
--	--

Ford

Fixe la vitesse aujourd'hui

Le travail de l'homme, aujourd'hui, est mesuré par ce qu'il peut faire dans un temps donné, avec l'aide de l'équipement moderne.

L'automobile fixe la vitesse aujourd'hui. Si vous êtes à pied, vous êtes sérieusement handicapé. Surmontez ce désavantage. Voyez-nous au sujet des facilités de paiement Ford.

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA LIMITED
FORD, ONTARIO 4329

D. M. MARTIN, Edmundston, N. B.

Le Thé RED ROSE

"est du bon THÉ"

La QUALITÉ ORANGE PEKOE est faite avec les feuilles les plus jeunes et les plus tendres sur cet arbuste.

Canadian National Railway's Solid Steel Press Special.



This magnificent train was that which carried delegates to the annual convention of the Canadian Weekly Newspaper Association, through the Maritime Provinces and back to Toronto. It was composed of the best equipment which the Canadian National Railway could furnish. There were seven standard sleepers of the latest design, two modern diners with special cars, a specially equipped baggage car for the use of the press, and a locomotive engine of the Transcontinental type. From front to back the train was of solid steel construction and under such treatment and admiration among the delegates and at all points visited.

The special was the longest all steel passenger train ever run over the Atlantic division of any Canadian railroad. The sleeping cars were similar to those used on the transcontinental run of the Canadian National Railway and they found much favor among the 200 passengers on board, all of whom expressed themselves as being completely satisfied with the accommodations and conveniences which their sleeping car provided. The dining car served similar food to the ones of the passenger car, in fact, the whole train from the engine to the last car was the subject of many compliments from all on board.

Accompanying the delegates were the following members of the Canadian National Railway staff: C. E. Howard, General Travel Agent, Montreal; F. W. Robertson, General Passenger Agent, Montreal; A. E. Lindsey, Assistant Agent, Montreal; H. G. Macmillan, District Passenger Agent, Montreal; J. A. Dunlop, Travelling Passenger Agent, Montreal; and R. E. Ross, Publicity Representative, Montreal.

Après des
sommes par
forme aux ca
1-
2-
3-
4-
5-
6-
Ce disque
jalou desup
les deux ino
en disque ron
1-
du fait qu'el
pluade Bris
gles aux Fat
2-
toucher du
de se servir d
supprimé pa
3-
rez essaye, n
d'autres.

Nous
Nous
Donne

F. BA
Pic
Montréal
865, Craig R

TEL. 144-11

LAC

SPECI

UN

Nous ab
de p
lo

BOITES DE
PAPIER A T
CRAYONS
CAHIERS A
AUTRES AR

LE

Abonnez-v

Aux membres du Clergé et des Communautés Religieuses:

Après des années de recherches suivies et laborieuses nous sommes parvenus à mettre sur marché un lampion idéal et conforme aux caractéristiques suivantes:

- 1- Il brûle admirablement bien.
2- Ne donne aucune fumée ou presque pas.
3- Flamme normale et soutenue.
4- Ne laisse aucun résidu autour du verre.
5- Brûle jusqu'au fond du verre sans résidu.
6- Muni d'un disque merveilleux.

Ce disque patenté et breveté par notre maison pose le dernier jalon de supériorité à nos lampions "ORATRIX". Elle élimine les deux inconvénients inhérents aux autres lampions munis d'un disque rond.

1- La mèche ne peut tomber sur les parois du verre du fait qu'elle se trouve renfermée dans un étui tube. Alors plusieurs bris de verres qui occasionnent des pertes considérables aux Fabriques et aux Communautés religieuses.

2- Ce disque s'enlève très facilement. Un simple toucher du doigt suffit pour l'enlever. Point n'est nécessaire de se servir d'instruments. Encore un danger de briser les verres supprimé par notre tôle merveilleuse.

3- C'est un disque merveilleux et dès que vous l'aurez essayé, nous sommes assurés que vous n'en voudrez pas d'autres.

Nous sollicitons votre encouragement par la maille Nous vous assurons un service prompt et courtois

Donnez-nous une commande à titre d'essai.

F. BAILLARGEON, Limitee.
Pionnier de l'industrie de la chandelle au Canada.
Montréal. 865, Craig Est. Etablie A. D. 1896. Saint-Constant Co. Laprairie, Qué.

MA PAROISSE NATALE

-o-o-

"Dans l'Inde on avait pu admirer quelques grands hommes; ici ce fut tout un peuple qui fut grand"

J'ai salué avec plaisir le sujet du concours acadien et je remercie les organisateurs qui nous ont permis de faire connaître nos humbles paroisses qui jusqu'ici ont paru petites mais qui abritent un peuple qui fut grand; grand dans ses commencements; grand dans son développement; grand dans ses traditions mais qui est grand surtout dans son amour de la religion et de patrie.

C'est en l'année 1833. La rivière Saint-Jean dormait couchée entre deux montagnes. Quelques familles remontèrent ce cours d'eau baptisé par De Monts en 1604 et vint s'établir sur ses bords à une dizaine de milles de l'embouchure de la Rivière Saint-François.

Ces familles étaient les Alberts et les Cyr. Acadiens, lâchement exilés de leur pays par les Anglais, ils avaient couffert sur la terre étrangère et revenaient se cacher en Acadie pour y vivre heureux. Ils savaient que les Anglais n'iraient pas les chercher dans les bois et que là ils auraient la liberté de parler leur langue, de pratiquer leur religion et d'élever leurs enfants dans l'amour de leur traditions religieuses et nationales. Bien tôt cette partie du Madawaska, jusqu'alors muette et sauvage, résonna pendant le jour de la "cogné" du bûcheron et le soir du murmure pieux de la prière qui montait vers le Créateur.

Les "platin" si renommés pour leur fertilité fixaient le choix des colons. Le printemps, à la fonte des neiges, était pour eux ce qu'ils appelaient un "temps de solitude". Le terrain devenait couvert d'eau. Un petit canot était attaché près des bûches et quand on voulait sortir on s'en servait. Durant cette saison de l'année, les hommes travaillaient à la charpenterie et les femmes songaient à habiller leur monde pour l'été. C'est à cette époque que les doigts habiles des jeunes filles tressaient la paille de blé pour faire des chapeaux. Le temps des semailles et des moissons arrivés, tout le monde allait au champ. Une "créature" restait à la maison pour vaquer aux soins du ménage et faire la soupe. Souvent, au temps de la moisson surtout, on voyait une maman emportée ses enfants au champ, les installer d'une botte d'avoine et leur donner quelque chose pour s'amuser pendant qu'elle aidait son mari dans les travaux champêtres. La journée finie tout le monde se revenait à la maison, fatigué mais le cœur content. On soupait, disait le chapelet et la prière du soir et on se reposait. On dormait bien sous le regard de Dieu après avoir passé une journée à travailler fort au grand air.

Durant l'hiver les colons coupaient le bois l'équarrièrent et le portaient sur les rivières. Ce "bois de tonne" descendait avec la glace et on dit que la ville de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick fut construite avec le "bois de tonne" du Madawaska. Est-ce parce qu'on le payait trop cher?

Cependant il n'y avait pas encore d'église à Saint-François et pour se rendre à Sainte-Luce, Maine, il fallait faire plus de dix-sept milles. On allait à la messe en canot et comme de raison, il y avait rarement de la place pour beaucoup de monde dans ces frêles embarcations. Ceux qui restaient à la maison ne pouvaient pas comme dit l'Abbé Lionel Groulx, se mettre à genoux au son de la cloche de l'église, mais vers dix heures, qui était à peu près l'heure du Sanctus, on récitait le chapelet.

Ce ne fut que vers l'année 1842 que Saint-François fut établie comme mission par l'abbé Henri Dicane qui y construisit l'Eglise-Roche.

AU FOYER

POUR L'HISTOIRE NATIONALE

Les morts ne dorment plus dans l'oubli méprisant, Car du passé j'ai fait un éternel présent. Nul ne m'a vu ici furtive et taciturne, Recueilli en pleurant des cendres dans une urne, Puis inséparable à tous, le front d'ombre voilé, Accouder au dolé sur un tombeau scellé. Moi, je ne me perds pas en vains regrets funèbres; Il faut agir... Au cœur des aveugles ténèbres J'ai fait jaillir partout de longs traits de clarté; Partout ne découvrant que vertus et fiertés, J'ai rendu tout au jour, à la joie, à la vie, A l'espoir... De beaux noms m'escortent... Je courvie Trois cents ans de vaillance, enfant, à soutenir Dans ta petite main les siècles à venir! Recoute les grands Morts que je t'ai fait connaître, Qui doivent désormais, mêlés à tout ton être, Respirer dans ton souffle ou marchant dans tes pas, Dans tes songes rêver, lutter dans tes combats, Ecouter les vainqueurs, te dire: "Enfant, relève Le front. Par la parole autant que par le glaive, Tes pères, de leur Dieu défendant le parvis, Ne subirent jamais la peur d'être asservis. Sois fier. Ta noble race est libre, toujours libre: Si ce titre d'orgueil fait tressaillir ta fibre, Ta conscience aussi doit t'aider à savoir Qu'un si grand patrimoine impose un grand devoir Apprends de nous, apprends, salutaire et féconde, La loi de ton destin: que Dieu t'a mis au monde, Non point pour rechercher ton plaisir d'un moment, Mais pour vivre avec tous les tiens - crâlement, Non pour l'aise et pour l'or, mais pour l'honneur plus rude; Qu'il n'est point de victoire où l'effort ne prélude; Comme il n'est point d'effort qui n'achève un succès; Que tu dois avec nous, soutiens du nom français, Apôtres, défricheurs, maîtres et saintes femmes, Ou conquérir du sol ou conquérir des âmes... Crois nous, crois tes parents, tes plus sûrs conseillers; Marche aux seuls chemins droits que nos cœurs t'ont frayés, Qui s'ouvrent à tes pas si clairs et si faciles. Ne crains rien: nous veillerons sur toi... Si tu vacilles Dans un tournant obscur sous ton fardeau plus lourd, Tu verras luire au ciel nos étoiles d'amour!" Gustave ZIDLER

visiter ses petits paroissiens qui le recevait toujours avec beaucoup de joie. Mais tant de labeurs avait affecté la santé de notre curé, et on voyait bien qu'il ne serait pas assez fort pour entreprendre la construction de l'église nouvelle. Lors de sa première visite au Madawaska, en avril 1922, Monseigneur Chiasson nomma monsieur l'abbé J. F. Lambert, curé à Saint-François et l'abbé Dumont prit sa retraite au milieu des paroissiens qui regardent ce bon vieux curé comme un paratonnerre qui préserve notre paroisse des foudres de Dieu. Sous la direction de leur nouveau curé la décision fut vite prise de construire immédiatement l'église en pierre et cette fois au bas du rocher. Espérons que bientôt un clocher élevé dominera encore la paroisse et que ses cloches sonneront bien des heures heureuses pour les paroissiens de Saint-François.

LE RETOUR DU BAL

-o-o-

Deux jeunes filles insistèrent auprès de leur mère pour aller au bal; la mère sent qu'elle doit refuser, et elle refuse; elle refuse avec d'autant plus de raison, qu'un peu souffrante, elle ne peut les accompagner elle-même. Les jeunes filles insistèrent encore, elle pleurent; la mère, -oh! si elle avait regardé son crucifix! Non! elle eût été plus sérieusement catholique - la mère consent, et elle les confie à une amie qui y menait ses propres filles. -ouche-toi, mère, va, nous serons sages, dirent-elles en l'embrassant; laisse la porte ouverte, pour ne pas te lever quand nous reviendrons. On partit, et l'on dansa... La mère se mit au lit, mais ne put dormir - les mères dorment difficilement quand leurs enfants sont loin du toit, - et celle-ci songeait à ses chères absentes. Etait-ce seulement l'affection et l'inquiétude qui la tenaient éveillée, n'y avait-il pas un peu de remords? Eût-elle la pensée de recommander à Dieu ces âmes, qu'elle avait lâchement abandonnées, et de demander pardon pour sa faiblesse? Tout à coup elle se rappelle qu'elle a fermé la porte comme à l'ordinaire et qu'elle peut être endormie au retour de ses enfants: elle se lève. Hélas! dans l'obscurité le pauvre mère fait un faux pas; elle glisse; elle trebuché au moment où elle se penche pour ouvrir, et toute la tempête frappant la mur, tue sur le coup. Le bal continuait; elles riaient, joyeuses, les folles jeunes filles! Vient cependant l'heure du retour; il est quatre heures du matin; la porte de la maison est fermée, elles sont encore. Rien. Elles s'émeuvent et elles ont peur. Forcé est de recourir à un serrurier, et la porte qui a cédé à l'ourde avec peine; il y a un obstacle qui la retient. Ce sont elles, les malheureuses enfants, qui poussent l'obstacle... et à la lueur de la lampe tenue par l'ouvrier, elles voient en sanglanté le cadavre de leur mère! Le lendemain, une foule nombreuse se pressait aux funérailles. Pauvres enfants! disait cette fois, en voyant le désespoir des jeunes filles. Pauvre mère! disaient les anges, en voyant la mère tremblante au tribunal de Dieu. "Bulletin Paroissial"

LACHANCE & FILS EPICIEIRS
SPECIALITES: Fruits et Légumes Frais
Une visite est sollicitée.

UNE CHANCE



Nous abandonnons le commerce de papeterie et nous allons liquider notre stock au plus tot

- BOITES DE PAPIER A LETTRE à .20, .40, .60
PAPIER A TOILETTE, .58 cts la DOZ.
CRAYONS à 3 pour .05 cts
CAHIERS A MOITIE PRIX
AUTRES ARTICLES AU PRIX COUTANT.

LE MADAWASKA
Abonnez-vous au Journal "LE MADAWASKA"

Notice of Sale

To Napoleon Parent, (Alias Paul Tarent), and Jeanne Parent his wife both of the Parish of St. Leonard in the County of Madawaska and Province of New Brunswick...

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the second day of August, in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and twenty two and made between Napoleon Parent (Alias Paul Parent), both of the Parish of St. Leonard in the County and Province aforesaid, of the first part, and The Massey Harris Company, a body Corporate and Politic duly incorporated under the laws of the Dominion of Canada, having a branch office at Moncton, N. B. of the second part, which said Mortgage was duly recorded in Book K-3, at pages 688 to 691, of the Madawaska County Records, of the third day of August, A. D. 1922.

THERE WILL BE SOLD, for the purpose of satisfying the principal and interest secured by the said Mortgage, default having been made in the payment thereof, as therein provided, at Public Auction, in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, on Tuesday, the seventeenth day of July A. D. 1923, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said Indenture of Mortgage as follows:

"ALL that certain piece, parcel or lot of land situate, lying and being in the Parish of St. Leonard in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, described and bounded as follows: Beginning at a post standing on the eastern side of reserved road adjoining easterly lot number 27 granted to N. Corbin, Harrison Brook settlement, the said post being on the southern side of another reserved road adjoining southerly lot number 35 and 36 in the said settlement, then from said place of beginning and running by the magnet of the year 1915 north sixty seven degrees east along the last mentioned side of reserved road thirty chains and twenty three links to a post standing in the western limit of eighth track granted to the New Brunswick Railway Company, thence south twelve degrees west along said limit twenty-nine chains to another post, thence south sixty seven degrees west thirty chains and twenty three links to the place of beginning, containing eighty seven acres more or less, and distinguished as number 46 in Harrison Brook settlement, together with all the buildings, improvements, appurtenances, and all right, title, interest, dower, right and title to dower, possession, property claim and demand of them, the said Mortgage, of, in, to and out of the same, and every part and parcel. Dated the 12th day of May 1923. The Massey Harris Company Per Albert J. Dionne Solicitor for Mortgagee.

RHUMATICIDE

"Le tueur de rhumatismes" 800 GUERISONS ASSERMENTEES.

Rhumaticide est le seul dissolvant de l'Acide Urique contre lequel la médecine a luté inutilement pendant des siècles.

Rhumaticide fait casser la sciaguë, la névralgie, la goutte, le lumbago, la néphrite, les maux d'estomac, les indigestions, l'afflux de sang, et toutes les douleurs rhumatismales.

Rhumaticide est un grand éducatrice des intestins.

En moins d'une semaine, Rhumaticide dissout l'acide urique.

Procurez-vous un traitement d'un mois chez votre pharmacien à \$1.00 pour 90 pilules — ou adressez vous directement à

RHUMATICIDE 560, Desery — Montréal LASALLE 2932

Les médicaments brevetés ou propriétaires 9221.

Notice of Sale

TO FRANK AUBIN, of the Parish of St. André, in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick; Farmer and AGNES AUBIN, his wife, and all others whom it may in any wise concern: —

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the Eighth day of October, A. D. 1920, made between the said Frank Aubin, and Agnès Aubin his wife, Mortgageors, of the First Part, and the Canada Permanent Mortgage Corporation, Mortgagee, of second Part, and registered in the Office of Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska as No. 21207 in "C-3" of Records, page 145 and following page, on the Nineteenth day of November, A. D. 1920, there will for the purpose of satisfying the moneys secured by said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment thereof, be sure sold at Public Auction in front of the Post Office, at Grand Falls, in the County of Victoria, on Friday the Twenty-seventh day of July A. D. 1923, at the hour of Eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said Indenture of Mortgage as: —

"All that lot of land situate in the Parish of St. André, in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, bounded as follows: — Beginning at a fir tree standing on the Northwest side of a reserved road, at the most easterly angle of lot 200 in the Coldbrooke Settlement East; thence running by the magnet North 45 Degrees, West 67 chains to the Southwest side of another reserved road; thence along same North 45 Degrees East 15 Chains; thence South 45 Degrees East 67 chains to a cedar tree standing on the Northwest side of the aforesaid reserved road, and thence along the same South 45 Degrees west, 15 chains to place of beginning, containing 100 Acres, more or less, and distinguished as Lot No. 202 in the Coldbrooke Settlement East.

ALSO, that other lot of land situate in the Parish, County and Province aforesaid, bounded as follows: Beginning at a post standing on the Northwest side of a reserved road at the most Easterly angle of lot 202, granted to John McMillan in Deadbrooks Settlement; thence running by the magnet North 45 Degrees, west 67 Chains, to the Southeast side of another reserved road; thence along the same North 45 Degrees East 15 Chains; thence South 45 degrees East 67 Chains to another post standing on the North west side of the aforesaid reserved road; thence along the same South 45 degrees, west 15 Chains to place of beginning, containing one hundred acres, more or less distinguished as lot 204 in Dead Brook Settlement.

TOGETHER with all the buildings and improvements thereon and the rights and members, privileges and appurtenances to the said lands and premises belonging or in any manner appertaining.

FURTHER NOTICE IS HEREBY GIVEN that if a sufficient offer of purchase is not received for the said lands and premises at said Public Auction, the same will be withdrawn from said sale, and will be disposed of by private contract without further Notice being given.

IN WITNESS WHEREOF, the CANADA PERMANENT MORTGAGE CORPORATION has hereunto caused its Corporate Seal to be affixed at the City of Toronto, in the Province of Ontario, this 11th day of June, A. D. 1923, affixing of which Seal hereunto is duly attested by the signatures of Edward Roper Curzon Clarkson the Vice-President, and George Henry Smith General Manager of the Canada Permanent Mortgage Corporation, the day and year last aforesaid.

FOR CANADA PERMANENT MORTGAGE CORPORATION E. R. C. Clarkson Vice-President Geo. H. Smith General Manager

WITNESS M. Tomlinson (SRAL) J. D. P. LEWIN, Solicitor.

ST-JACQUES N. B.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Emile Demers, Gérant de la Eastern Township Lumber Co. M. Demers est mort le 9 du présent. Il était malade depuis le mois d'Avril. Il a souffert avec une résignation toute chrétienne gardant sa connaissance jusqu'aux derniers moments. Il a vu la mort avec calme, il y était prêt.

Son service de sépulture eut lieu mercredi le 11 au milieu d'un très nombreux concours de parent et d'amis accourus de toute part pour le conduire à sa dernière demeure offert à la famille éplorée une sympathie bien méritée. Le défunt n'était âgé que de 28 ans. R. I. P.

Mardi le 10 courant avait lieu devant le magistrat Charest, l'audition de deux causes pour infraction à la loi des feux de forêts. L'une était contre un M. B. Daigle pour avoir négligé de surveiller son feu. Notre garde-forestier M. O. King n'a pas été très-heureux dans cette poursuite, car malgré par un certain Soucy et les assermentés d'un Lizotte sur le bien de cette cause, une fois sous serment, Soucy ne savait à peu près plus qu'une chose, c'est qu'il y avait un certain Barthélemi Daigle dans le monde, quelque part, mais de sa propriété, du siège, du feu, de son origine, plus une seule connaissance ni souvenance. Le Lizotte n'en voulait pas dire plus que son copain, la plainte fut retirée.

Les témoins mentionnés sont les 2ième et 3ième voisins de M. Daigle. Il est regrettable de trouver tant de témoins de cet acabit, surtout dans des causes d'une importance aussi capitale que celles du feu. Une section spéciale s'impose dans la loi punissant sévèrement les gens fournissant des "fausses" informations et les tenant responsables des dépenses encourues par le gouvernement en telles circonstances.

L'autre cause était contre Jos. P. Bélangier pour avoir refusé d'aller à combattre le feu. Ce Mr. fut condamné à \$2000 et les frais comme exemple à ceux qui pourraient être tentés de suivre son exemple. "Dura lex sed lex" et il faut qu'elle soit observée si nous tenons à conserver un peu de ce patrimoine national nos forêts.

Dimanche dernier pendant l'absence de M. et Mde. J. H. Daigle, la garde, fut volée par une personne qui n'est peut-être pas intentionnée mais très mal renseignée. Par son caprice qui est connu, l'affaire sera traduite devant nos tribunaux.

Certains automobilistes, heureusement pas très nombreux, s'ouvent personne n'est pas ramenée de bien en passant dans notre petit village. Ils nous soulevent des nuages de poussière qui n'est pas impropres d'arroser notre grande rue tous les jours, et nous ne sommes pas plus que eux d'avaler des nuages de germes de toutes nuances qu'ils déplacent. Allons, messieurs les coupables, un tout petit peu de raison et nous ne penserons plus à vous poursuivre.

Un peu de lumière, les nuits noires au moins, dans le pont couvert S. V. P.

Petites Annonces

TARIF — A vendre, à louer, Demandes pour inscriptions, employés, maisons de pension etc.; annonces pour objets perdus, etc., etc. Ne devant pas excéder 200 caractères sur une colonne, les insertions, 50 cents — insertions subséquentes 35 cents.

Ces annonces sont payables à l'avance. Sinon un charge minimum de 15 sera ajouté pour couvrir les frais de perception.

VOICI VOTRE CHANCE

Si vous voulez avoir un bon canot de qualité, fait de bois très résistant, d'une belle forme et avec des améliorations, qui peut durer la vie d'un homme et à bas prix, envoyez votre ordre ou venez voir:

Albert J. Hedquist Canada Road, Edmundston N. B. Manufacturier de canot de qualité

PERDU

Un troussseau de clé a été perdu quelques parts dans la ville, prière de le rapporter au Bureau du MADAWASKA.

ABSCONDING DEBTOR

In the matter of the estate of Denis Nadeau an absconding debtor.

Take notice that a meeting of the creditors of Denis Nadeau of the Parish of Saint Francis in the County of Madawaska and Province of New Brunswick an absconding, concealed or absent debtor will be held at my office in the Court House in the Town of Edmundston on Thursday the 28th day of June 1923 at the hour of Two o'clock in the afternoon pursuant to the provisions of Chapter 26 of the Acts of the Legislative Assembly of New Brunswick, George the Fifth, 1915 respecting absconding, concealed or absent debtors.

And further take notice that all creditors are required to file their claims duly proven by affidavit with me the said sheriff within sixty days from the date of this notice unless further time be allowed by a judge and all claims not filed within the time limited or such further time if any as may be allowed by a judge shall be wholly barred of any right to share in the proceeds of the estate, and that I, the sheriff, shall be at liberty to distribute the proceeds of the estate as if any claims not filed as aforesaid did not exist but without prejudice to the liability of the debtor therefor and all claims notified within the time limited or any extension as aforesaid shall be wholly barred of any right to share in the proceeds of the estate and after expiration of the time for proving unless an order extending the time be previously served upon me the said sheriff, and that at the expiration of such extension, I, the said sheriff, shall be at liberty to distribute the proceeds of the estate as if no other such claim existed but without prejudice to the liability of the debtor therefor.

Dated at the Town of Edmundston the 18th day of June 1923. (Sgd) D. L. DAIGLE, Sheriff of the County of Madawaska.

A. J. CYR, Solicitor. Jins.



S. LAPORTE PHOTOGRAPHE Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co. Kodak Autographique qui donne l'histoire de toutes vos poses Poudre à développer. Pellicules ou Films Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs. Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue. AGRANDISSEMENT Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia. SALON DE MUSIQUE J'ai aussi un département de musique où vous pouvez vous procurer tous les instruments de musique. Musique en feuilles, chants populaires anglais et français. Votre commande par la maille sera l'objet de notre meilleure attention. S. LAPORTE, Photographe, EDMUNDSTON, N. B.

A VENDE OU A LOUER VOULEZ-VOUS RIRE Une boulangerie toute outillée et prête à être mise en opération. Si un boulanger préfère s'engager à salaire fixe, des arrangements pourront se faire. S'adresser à JOS E. LONG, Clair N. B. MAISON A VENDRE Maison à 2 étages, toute bien finie, avec chambre de bain et amélioration moderne. Sur la rue Sormany. S'adresser à Geo. G. FOURNIER 2 maisons à vendre, situées sur 100 pieds du chemin, vis-à-vis de le terrain de Vve Jos Martin, à Denis M. Martin. — PRIX \$1800. S'adresser à Pierre Gagné, juil. 13 ffs.

Advertisement for 'RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME' by Dr. Larivière. Includes text: 'MESDAMES: Connaissez-vous ce qu'est le Régulateur de la Santé de la Femme Du Dr. LARIVIERE.' and 'CERTIFICATS' section with a testimonial from Dame Louis Daniel.

CARTES D'AFFAIRES

Dr. OLIVIER J. CORNIEB
— Chirurgien-Dentiste —
à l'ancien bureau du Dr. Z. Vézina
chez M. Jea. Gagné, près de
l'hôtel Royal
EDMUNDSTON N. B.

FRED L. HEBERT, D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
Gradué de l'Université de Montréal.
Bureau voisin de l'édifice J. David
EDMUNDSTON N. B.

MAX. D. CORNIEB
— Avocat, Notaire Public —
EDMUNDSTON N. B.
Carter Postal "S" Tél. 28-4

A. M. SORMANY, M.D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON N. B.
Carter Postal "S" Tél. 46

ALBERT J. DIONNE
— Avocat, Notaire Public —
Bureau: Chez M. Wilbrod Saindon
autrefois Hôtel Commercial de M.
Jos Têtu
EDMUNDSTON N. B.

ARTHUR J. CYR, L.L.B.
— Avocat Notaire Public —
Bureau
Vis à vis l'Hotel de Ville.
EDMUNDSTON N. B.

DR. A. DESROCHERS
Ex-élève des hôpitaux de Paris
Spécialiste des yeux, oreilles
nez et gorge.
Bureau: Bloc Thibault
Voisin de l'avocat J. R. Michaud
Téléphone 148 et 149: Edmundston

H. G. Hobey
CHARTERED ACCOUNTANT
FREDERICTON, N. B.

**HOPITAL PRIVE LAPORTE
CLAIR, N.B.**
| Spécialité : chirurgie, mala-
die des femmes, maternité.

**LE FLEAU A
COMBATTRE**
(suite de la page 2)

"Ceux qui parlent des hauts sa-
laires des ouvriers des villes de-
vraient se donner un beau jour la
peine de les donner ces salaires et
de les montrer au cultivateurs tels
qu'ils sont; ceux qui parlent des
jours de travail plus courtes do-
vraient encore les étudier et les
comparer aux journées de travail
apparemment plus longues, mais en
réalité souvent plus courtes des
gens de la campagne.

"Ces qui parlent de la vie faci-
le des villes devraient en même
temps, pour l'illustrer u e bonne
foi, apprendre aux cultivateurs
que dans la seule ville de Québec,
depuis trois ans, il y a eu presque
continuellement de 2,000 à 3,000
ouvriers sans ouvrage, c'est-à dire
que 2,000 à 3,000 ouvriers et leurs
familles ont été souvent dans la
misère noire; que même chez les
ouvriers qui n'ont pas manqué de
travail il y a eu de très nombreux
familles qui ont manqué conti-
nuellement du nécessaire; que mé-
me chez un bon nombre des ou-
vriers qui sont demeurés continuel-
lement au travail, il y a de nom-
breux enfants qui ne savent pas ce
que c'est que de manger une nour-
riture capable de soutenir les for-
ces et de répondre aux besoins de
la croissance; qu'elles n'ont pas
été rares les maisons sans feu au
cours de l'hiver si dur que nous a-
vons traversé, etc.

"Et une bonne fois, enfin, qu'on
les donne donc ces hauts salaires
à ces gens et ces courtes jour-
nées de travail en dehors de celles
du chômage. Et si on doit nécessai-
rement dire que dans certaines ma-
nufactures il y a la journée de huit
heures de travail à l'usine, pour-
quoi ne demande-t-on pas aux cul-
tivateurs s'ils trouveraient cela
raisonnable qu'on les oblige à
consacrer l'effort et les travaux conman-

dé par la battisse mécanique di-
ou deux heures par jour et 360
jours par année, durant le temps
des battages? Il y aurait ainsi
moyen de leur faire mieux com-
prendre combien une journée de
huit heures à l'usine, l'oraque l'in-
tensité des mouvements est com-
mandée par une machine, est suffi-
samment longue si elle doit être
donnée tous les jours de l'année
voire la vie durant.

"Que l'on cesse donc de bourrer
le crâne des cultivateurs avec les
prétendus hauts salaires de nos ou-
vriers et qu'on reconnaisse fran-
chement que le mal n'est pas à la
ville, mais à la campagne même.
Le jour où on aura pu se rendre
compte que la cause de la désér-
tion des campagnes ne réside pas
dans les salaires payés aux ouvriers
des villes mais dans les revenus
trop restreints que se font les gens
de la campagne, on aura fait une
trouaille précieuse. Et, au lieu de
créer un mouvement de baisse dans
les villes, courant ne pouvant avoir
d'autre résultat que celui d'aug-
menter le malaise, on déclanchera
peut-être si on sait en prendre les
moyens, un mouvement de hausse
dans le revenu des cultivateurs et
alors, alors seulement, on aura trou-
vé la véritable solution."

Thomas FOULIN.
("Le Travailleur")

ST. LEONARD

DISCOURS DE M. LE CURE
A LEURS EXCELLENCES
— ENVOI HOMMAGES ET
— RAL DU CANADA et SA TRES-
— DIGNE EPOUSE.

— Excellence: —

"C'est avec un vif plaisir que j'ac-
cepte la très-honorable tâche de
présenter à Son Altesse Royale
notre Roy George V en votre per-
sonne, les hommages respectueux
de son peuple dont je suis le plus
petit, dans la plus petite provin-
ce de son vaste Royaume.

Obéissant au Maître des Rois,
nous déposons à ses pieds l'hom-
mage de notre estime, de notre vé-
nération de notre respect, et de
notre loyale soumission.
Qu'il règne, qu'il vive long-
temps heureux, et qu'il demeure
assuré du bonheur que nous a-
vons de vivre sous sa tutelle.
Qu'il soit aussi remercié d'avoir
su choisir parmi les millions qui
lui sont soumis, celui qui sait le
mieux le représenter, en ce mo-
ment, au milieu de nous.

"Vous êtes, Excellence, le pro-
longement de sa sollicitude et de
sa condescendance pour tous ses
sujets, surtout les humbles.
Votre nom, Excellence, ne nous
est pas inconnu; j'avouerai cepen-
que la nouvelle que notre Grand
Guerrier, notre Gouverneur Gé-
néral, daignait nous accorder un in-
stant de visite, fut un moment de
stupéfaction! Mais les conditions d'ex-
trême bonté que vous y avez mi-
ses, changèrent nos sentiments
de crainte en sentiments de joie
délicieuse; surtout lorsqu'on nous
assura que votre très-digne épou-
se vous accompagnait dans votre
aimable visite sur les bords de notre
Charmante Rivière St-Jean, limi-
te pacifique entre notre Domi-
nion et la majestueuse Républi-
que Américaine dont plusieurs
des sujets ont eu à venir vous
saluer.

Excellence, nous ne sommes
pas riches de l'or du monde, mais
nous sommes riches d'espérance,
vos yeux sont ravis en apercevant
les 240 enfants (et ce n'est que le
1/4 de nos chers petits) qui vous
acclament, la génération de de-
main qui peuplent nos foyers
sous la garde de Dieu et le respect
de ses commandements.

"On raconte, Excellence, qu'au
moment de construire le solide
Edifice du Royaume Uni, les An-
glais, grands amateurs et bons ju-
ges de pierres précieuses, envoyè-
rent par le monde à la recherche
de ce matériel.

Sur les plages de l'Atlantique on
trouva une pierre, mais si dure
et de si mauvaise apparence qu'on
la rejeta d'abord, mais on le ren-
contrait en si grande abondance
que la considérant plus attentive-
ment on s'aperçut que la texture
de cette pierre était la foi.

On la traita par ce procédé et
on trouva bientôt que c'était un
diamant de haute valeur, et cette
pierre s'appelait ACADIE!

Et bien ce sont ces pierres pré-
cieuses, Excellence, que je vous
salue de ces valeureux soldats de
présente aujourd'hui dans la per-
l'Acadie, qui se mêlent à cette as-
semblée et qui au moment du dan-
ger courraient l'édifice dont nous
faisons partie, et, sous vos ordres
(vous vous en souvenez Excellen-
ce,) s'empressèrent d'aller offrir
leurs poitrines leurs bras et leur
sang à la pointe des formidables
canons ennemis sur les hauteurs
de Vimy. Ce geste écœuffa l'horri-
ble fracas qui ne parvint pas jus-
qu'à nous.

Mais votre nom, (plus puissant
que le mugissement des canons,
frappa bientôt nos montagnes;
nos collines chantèrent le nom de
Byng et les échos ajoutèrent les
mots qui-auroient désormais vo-
tre nom, Vainqueur de Vimy.
Ce fait nous rapproche singu-
lièrement de vos excellences, que
nous osions regarder comme nos
illustres parents dans la défense
de notre Mère-Patrie.

Pour faire revivre cet inoubli-
able moment, ces généreux sold-
ats voudront bien répéter encore
Vive le Vainqueur de Vimy! Vi-
ve sa très-digne épouse!

Votre attitude sympathique m'ins-
pirait Excellence, et cette hardi-
tude ira jusqu'à l'audace Bretonne
de et je la fais par l'intermédiaire
de votre noble épouse.

Que vos excellences daignent
envoyer (au moment qui leur sera
le plus convenable) à notre ville
naissante leurs photographies au-
tographiées, que nous placerons
dans un cadre aussi artistique que
possible et que nous déposerons
précieusement dans notre futur
Hotel-de-Ville où les générations
diront aux générations l'honneur
et le vif plaisir que nous avons
goûté de vous posséder, une heu-
re trop courte hélas! au milieu de
nous, le 2 juillet 1923.

Lisez le MADAWASKA.

**UNE GUERISON
A LOURDES**

Lourdes— Le bureau médical
enregistre la première guérison
officiellement constatée en 1923,
celle de Soeur scholastique prieu-
re des Servantes des Pauvres, à
Angers. Elle arriva le 12 juin im-
mobilisée depuis six mois dans un
appareil en plâtre cloué sur une
civière qu'elle ne saurait quitter.
Le mal de Pott dorsal la tenaille,
elle ne peut s'alimenter seule. Un
diagnostic récent avec radiogra-
phie dit: ostéoarthritis.

Elle a une amélioration le 13
juin aux piscines, et se sent com-
plètement guérie le 15 en sortant
des mêmes piscines saintes. Les
docteurs Fiévet, Poirier et Cesbron
viennent constater la guérison à
l'hôpital, et donnent rendez-vous
à la religieuse au bureau des con-
statations; ils l'examinent minutieu-
sément; plus de raideur de la co-
lonne vertébrale, toutes les flex-
ions, tous les mouvements sont li-
bres, sans douleur.

Les quatre praticiens concluent
unanimentement que la maladie était
certaine, que la guérison est ad-
solute, que son caractère instantané
ne permet pas de l'attribuer à une
évolution normale de causes natu-
relles. Soeur Scholastique rentre
joyeuse au monastère, où une re-
ligieuse avait déjà été guérie d'une
ankylose du coude en 1920.
L'Action Catholique.

Le meilleur tonique
c'est
ELIXIR VIGOL
En vente partout

Le travail éloigne de nous trois
grands maux: l'ennui, le vice et le
besoin.— Voltaire.



COURSES de CHEVAUX

**CABANO
4 CLASSES 4**

2.18 — 2.23 — 2.27 — 2.30

Plusieurs chevaux bien connus pren-
dront part aux courses tels que:
THE TRIGGER, LILLIAN R, BIL-
LY BELL, RUMMERHURST, BET-
TY M, et plusieurs autres.

15 JUILLET

GRAND BAZAR
à
EDMUNDSTON
Les 24, 25 et 26 Juillet

**FAITES VOTRE BIÈRE
vous-même**

UN PAQUET DE RITE GOOD VOUS PERMET DE FAIRE A LA MAISON
FACILEMENT, UNE AUSSI BONNE BIÈRE QUE CELLE DES MEILLEURES BRASSERIES

7c LA BOUTEILLE

**GRAND FORMAT
donne 50 Bouteilles**

**RITE
GOOD**
MALT EXTRACT
AND HOPS

7c LA BOUTEILLE

**PETIT FORMAT
donne 25 Bouteilles**

ST. LAWRENCE PRESERVING CO REGD.
• En vente chez les principaux épiciers

vos poses
et pour les
Catalogue)
E
vez vous
et, français.
US RIRE
brochure qui
Le Diable est
e jeunesse de
Ces l'his-
te parue de-
cas de sorcel-
en avez ja-
; il ne s'est
d'aussi origi-
rature. Cent
fois drôle et
rations appro-
seulement,
e Québec ou
s-jardins, ca-
ec, F. Q. Or-
aujourd'hui,
oidement.

NOTES LOCALES

Melle Helen Stevens est de retour d'une longue promenade dans le bas de la province.

Melle Régina Carrier est de retour d'une agréable emaine passée chez des amis à Van Buren.

Nous apprenons avec regret la maladie grave de Mad. Dr. F. H. Laporte. Nous formulons des vœux pour son prompt rétablissement.

Mademoiselle Eva Abbis est partie ces jours derniers pour la belle plage de Cacouna où elle visitera une de ses amies.

Melle Madge Kennedy de Halifax, l'invitée de Melle Pyne depuis une couple de semaines, est partie pour Sherbrooke ces jours derniers.

M. Louis Lussier de St-Hyacinthe accompagné de Mad. Lussier, M. Paul Lussier et Melle Rénée, étaient de passage ici dimanche dernier.

Melle Norma Gagné est partie ces jours derniers pour Chicago où elle résidera pendant quelque temps.

M. J. B. Michaud et 4 de ses amis doivent partir dimanche matin pour un voyage de 15 jours à New York via Montréal, et reviendront par Hartford Conn. Ils visiteront aussi Boston et Portland. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Mad. Paul D. Martin de St-Basile, accompagnée de sa petite fille Adella et de Mele Irène Cyr, sont parties pour Ste Anne de Beaupré et Québec. Elles se rendront aussi à Montréal pour rendre visite à la petite sœur de Mlle Cyr qui demeure au couvent des Soeurs de la Providence.

M. W. F. Carsley, vice-président de la Banque Provinciale du Nord-Ouest de la Province de l'Ontario, était de passage à Edmundston par l'Etat du Maine. Il est arrêté saluer le gérant de la succursale. Il était parti de M.F. Bourgoineau tout le personnel de Québec le 9 au matin et vint coucher dans notre ville après avoir visité plusieurs succursales.

MM. David Lemay, Achille Raté et son frère, des Etroits du Lac Long étaient en ville cette semaine.

Madame Léon Gagnon est depuis quelques jours chez ses parents à Cabano.

N'oublions pas que le grand Bazar au profit de la nouvelle église aura lieu les 24, 25 et 26 juillet.

M. J. W. Hall fut pendant quelques jours cette semaine très peiné de la disparition de son favori l'atsy, qu'il croyait mort. Mais par chance, hier, nous l'avons revu.

M. Téléphore Boisvert des Etroits du Lac Long était en ville cette semaine de retour d'un voyage à Québec.

MM. Hall, Rice et Hammond de cette ville sont allés à Houlton pour assister aux courses de chevaux et voir courir les fameux trotteurs John R. Bradden, Roy Stratton et Jackson Grattan. Ils ont également pris des arrangements pour que ces maîtres de la piste soient aux courses que nous aurons au commencement d'août.

M. Séguin de la populaire maison Greenshields de Montréal, était en ville cette semaine.

Le meilleur tonique c'est **ELIXIR VIGOL** En vente partout

CRISES Demandez le livre gratuit contenant des renseignements complets au sujet de la préparation Trench universellement réputée contre l'épilepsie et les convulsions. Simple traitement domestique. Plus de trente ans de succès. 750,000 copies de toutes les parties du monde, plus de 1,000 en un an. Ecrivez immédiatement à :

TRENCH REMEDIES LIMITED, 2137 St. James Chambers, 79 Adelaide St. E. Toronto, Ontario. (DECOUPEZ CETTE ANNONCE)

DIONS

Miséricordie à J. us, donnez-leur le repos Eternel. Lecteurs; prions pour nos défunts.

A St-Jacques, est décédé lundi dernier **Emile Demers**, gérant de la Eastern Township Lumber Co., malade des fièvres typhoïdes depuis plusieurs jours.

A Edmundston est décédé mercredi dernier, un fils baptisé sous les noms de Paul, Roland, Patrice, Parrain et marraine M. Thadde Hébert, et Melle Alberta Bourgoineau.

Chez M. et Mad. Paul Fourmier, vendredi dernier, un fils baptisé sous les noms de Paul, Roland, Patrice, Parrain et marraine M. Thadde Hébert, et Melle Alberta Bourgoineau.

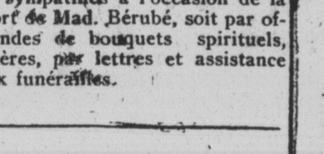
Chez M. et Mad. Frank Bourgoineau, mardi le 10 juillet dernier, une fille baptisée Marie Francis Gloria, Parrain et marraine M. Erak Smith de Van Buren, et Mlle Vye F. Guerrette.

Chez M. et Mad. J. J. Roy, mardi dernier, une fille baptisée Marie Berthe, Parrain et marraine, M. et Mad. G. E. Dion.

PROCHAIN MARIAGE
On annonce pour le 17 juillet, le mariage de M. Augustin Berthiault à Melle Jennie Thériault.

REMERCIEMENTS
La famille de M. Zenon Bérubé remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mad. Bérubé, soit par offrandes de bouquets spirituels, prières, lettres et assistance aux funérailles.

La famille Eloi Soucy remercie cordialement tous les parents et amis qui leur ont montré de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Eloi Soucy. Elle remercie en particulier les membres du clergé, les Soeurs de l'Hotel-Dieu, les choeurs de chant de Clair et de St-Basile, et les porteurs.



Permanent disaster or temporary inconvenience?
RASE par le feu! Le feu et pas d'assurance veut dire simplement perte, peut être désastre financier. Le feu avec des assurances, est un inconvénient, mais l'argent pour reconstruire est remis promptement. Achetez une police Hartford pour vous garder contre un désastre financier contre le feu. L'indemnité sûre offerte par la Hartford Fire Insurance Company a été un facteur dans la réhabilitation pour au-delà d'un siècle. Cette agence peut vous vendre cette protection qui vous sauvera de la ruine.

J. B. MICHAUD
AGENT
EDMUNDSTON, N. B.
Téléphone 3-11

AVIS
Paul Donat Boucher de Bathurst et Edmundston est plus au service de la Mutual Life Assurance Co. of Canada, et n'a aucune autorité de transférer des affaires au nom de cette Compagnie (signé) Hugh Canel
Gérant Provincial.

Notice of Sale

To Joseph P. Demers of the Parish of St-Jacques in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Millwright, and Amanda His Wife, and to all others whom it may in anywise concern.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that and by virtue of a **POWER OF SALE** contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the fifth day of January, A. D. 1922, made between the said Joseph P. Demers and Amanda his wife, of the one part and Toney Belmont of the Town of Edmundston in the County and Province aforesaid, Laborer, of the second part, and duly recorded in the Madawaska Records, in Book 1-3, at pages 353-358 under the official number 22480, there will be the money secured by the said Indenture of Mortgage, default thereof, contrary to the provisions of the said Indenture of Mortgage be sold at public auction in front of the Court House in the Town of Edmundston aforesaid, on Tuesday the fourteenth day of August A.D. 1923 at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises situate lying and being in the Parish of St-Jacques in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, bounded as follows: Beginning at a point where the Tennis-courts Railway line crosses the upper line of Joseph Guimond's lot, thence up the Temiscouata Railway line in a westerly direction till it comes to the Trout River thence southerly till it comes where the division line dividing said Joseph Guimond's and Theophile Guimond's lots and thence following northerly said division line to the place of beginning, containing and including four acres more or less; and including a sawmill, Mill privileges, planer, wood shop and all machinery and instrument appertaining or belonging to the said sawmill and woodworking shops. And also a certain byroad from

the last above written description to the Highway Road leading from Edmundston to the Province of Quebec being nineteen feet wide and three hundred feet long more or less along the lower line of said Theophile Guimond's lot subject that the Grantee should keep and repair the additional fence, being the same lot of land and premises and privileges conveyed and granted to The Eastern Township Lumber Company Limited by one Leon R. Beland and wife and Angélique Guimond by Deed dated January 9th 1909, and Registered in Book k-1 page 518 of the Madawaska County Records.

Together with all and singular the buildings and improvements thereon and appurtenances to the said land and premises belonging or in anywise appertaining. Dated at the Town of Edmundston aforesaid, this eleventh day of July A.D. 1923.
Toney Belmont, Mortgagee.
Albert J. Dionne, Solicitor for the said Mortgagee.

Four est certain de la qualité, demandez le pain **"ROY"** Tel. 136-11

LOGEMENT A LOUER
Un bon logement à louer à de bonnes conditions, sur la rue de l'église près de l'école publique. S'adresser à Sylvio Lajoie

Lisez le MADAWASKA.

LA BANQUE NATIONALE

a l'honneur d'annoncer au public qu'elle a ouvert une

Succursale à EDMUNDSTON

Sous la gérance de M. Jos. MORENCY

Vous y trouverez un accueil courtois et empressé de la part de notre gérant et de ses assistants.

Il se fera un plaisir et un devoir de mettre à votre service leur expérience et un service de banque complet ouverture de Comptes d'Épargne, Comptes Courants, Escompte, Traités, Mandats d'argent, Lettres de Crédit, Paiements Télégraphiques, Transferts de Fonds, Collection de Comptes, et toutes autres opérations de Banque.

Heures de Banque, tous les jours, samedis exceptés, de 9hrs A.M. à 3hrs P.M.
Les Samedis de 9hrs A.M. à midi

Sous-Agences à Green-River, Lac-Baker, St-François, St-Jacques, Ste-Anne, Baker-Brook, N. B. Sully, Les Etroits, St-Eluthère, P. O.

A notre nouvelle Succursale et à nos Sous-Agences, vous trouverez toutes les facilités pour la transaction de vos affaires de Banque. Nous sollicitons respectueusement votre patronage.

La BANQUE NATIONALE

LE SOLEIL BRULE

NOTRE CREME GUERIT

FAVORI

JONTEEL

COMBINATION CREAM

JONTEEL

COLD CREAM

CHOIX

Vendus dans toutes les villes et villages.
Aux pharmacies REXALL
D.H. VANWART, Edmundston.
CREME à LA GLACE PURITY

CASINO

FIRST NATIONAL PICTURES

MERCREDI seulement

SPECIAL

HOOT GIBSON

dans

SINGLE-HANDED

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

LA MEILLEURE PRODUCTION FIRST NATIONAL QUI S'EST FAITE EN 1923.

VENEZ LA VOIR

LUNDI-MARDI

MARY CARR

dans

THE CUSTARD CUP

SPECIAL FOX

en 8 parties

The ISLE of Lost SHIPS

2 représentations complètes, 7.80 & 9.15

UNE SURPRISE

LE CASINO N'A JAMAIS EU DE MEILLEURES VUES A VOUS OFFRIR

LE SUCCES DE L'ANNEE

C'EST UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE OFFERTE AUX AMATEURS DE VUES. LE TOUJOURS A SATISFAIRE MEME LES PLUS DIFFICILES.

VENEZ EN JUGER.

SEMAINE EXTRA SPECIALE

N'oubliez pas de venir voir la grande vue de l'année

THE ISLE OF LOST SHIPS